

bonne foi des engagements qui résulteront sans doute de ces pourparlers, et nous croyons que la solution définitive de la question en sera reculée plus que jamais. Nous pouvons toutefois, nous tromper, et nous serons, certes, heureux de le reconnaître si, plus tard, il nous est donné d'apprécier une amélioration notable apportée à la situation de nos malheureux coreligionnaires.

Nous n'avons pas été seul à trouver étrange l'absence de toute mention de l'Encyclique *Affari vos* dans le Discours du Trône. Tous nos confrères de la presse vraiment catholique ont déploré comme nous cette grosse lacune.

Le gouvernement, toutefois, aura l'occasion de faire connaître toute sa pensée à cet égard, pour peu qu'il le veuille. Mais il est à craindre qu'il ne le veuille pas plus la prochaine fois qu'il ne l'a voulu quand, à l'interpellation suivante de M. McDougall : "Le gouvernement, ou le ministre des Travaux Publics, a-t-il connaissance d'une réponse faite au document adressé au Saint Père et signé par 45 membres du Sénat et de la Chambre des Communes, lequel a été lu à cette Chambre, le 30 mars 1897, par l'honorable ministre des Travaux Publics?" il a répondu par l'entremise de l'hon. M. Tarte : "Le gouvernement n'en a nulle connaissance."

Tant d'habileté ne nous dit rien qui vaille. Il eût été si simple de dire : "Le gouvernement, comme gouvernement, n'était pas appelé à prendre connaissance de ce document, puisqu'il ne lui était pas officiellement adressé, mais le chef et les membres catholiques du gouvernement, en leur qualité de fils soumis de l'Eglise en ont pris connaissance, ils lui donnent leur plus entière adhésion et ils feront ce qui dépend d'eux pour amener la solution recommandée par le chef de la catholicité." Mais voilà, c'eût été trop simple, trop franc, trop net, trop courageux, tranchons le mot, trop catholique. Il faut savoir ménager tous les intérêts et tout le monde, et... ne rien faire en attendant. Tout cela ne fait guère présager le succès des négociations en cours.

Le type libéral qui fait la "Chronique canadienne" dans la *Revue des Deux Frances*—une revue qui, soit dit en passant, nous paraît être un intermédiaire entre le libéralisme français et le libéralisme canadien—ne pourrait-il, ne fût-ce que par un reste de pudeur patriotique, éviter de décréter d'ignorance crasse les trois quarts de ses compatriotes ? Il serait si facile de se taire s'il ne connaît rien de la statistique qui constate les progrès de